

Néologiser pour communiquer l'information dans la presse écrite algérienne d'expression française. Le cas de la chronique « Tranche de vie » du journal le « Quotidien d'Oran »

LASHEB Mohammed
Université d'Oran 2 Mohammed Ben Ahmed

Abstract

Lexical creativity that characterizes journalistic discourse not only allows to combat language's deficits in various situations but also to meet the basic needs for renewing and updating vocabulary range. By language needs or for esthetic reasons, the neologism enriches the language permanently in spite of its uncertain and unpredictable process. All indications are that the French-speaking Algerian print media is not a way of dissemination that permits empowerment of such creations. However, their spread depends on their use in order to stabilize them. Indeed, the strength of the use and the frequent re-use of the neologism by the members of linguistic community guarantee its official integration in the language.

Mots-clés : Néologismes, discours journalistique, lexicalisation, culture, environnement discursif.

Résumé

La créativité lexicale caractérisant le discours journalistique ne permet pas seulement de combler les déficits de la langue dans certaines situations mais aussi de subvenir aux besoins fondamentaux de renouvellement et de mise à jour du répertoire lexical. Par besoin langagier ou pour des raisons esthétiques, le néologisme enrichit la langue en permanence, et ce, en dépit de son parcours incertain et imprévisible. Tout porte à croire que la presse écrite algérienne d'expression française ne constitue pas vraiment un moyen de diffusion permettant l'émancipation de ces créations. Toutefois, leur généralisation dépend de leur reprise en vue d'une stabilisation. En effet, la force de l'usage et la réutilisation fréquente du néologisme par les membres de la communauté linguistique cautionnent son intégration officielle à la langue. Notre objectif à travers ce travail est de mettre la lumière sur le rôle que joue le néologisme dans la presse écrite malgré son statut linguistique délicat.

Introduction

Du point de vue diachronique, toute langue ne cesse d'évoluer, de changer et de vivre pour assurer sa fonction fondamentale ; celle de communiquer. Le rapport de la langue à la société est tellement étroit

que son changement et son évolution impliquent une mise-à-jour incessante pour des besoins dénominatifs et pour désigner l'univers. Par emprunt ou dérivation ou encore, par composition, il se crée en permanence de nouveaux mots appelés « néologismes ». Un néologisme peut disparaître de la langue quand on ne l'utilise plus, comme il peut aussi, dans le cas contraire s'implanter durablement dans la langue, il cesse alors d'être considéré comme tel et finit par s'intégrer dans les dictionnaires de la langue française quoique le parcours est, le moins que l'on puisse dire, très improbable. Si les écrivains ont tendance à former des néologismes à des fins poétiques et esthétiques, les journalistes les forment pour des raisons informatives. En effet, la position du journaliste se décèle dans le choix des mots qu'il utilise et dans le choix du vocabulaire adopté et le niveau de langue privilégié afin d'apporter des précisions.

Dans ce sens, notre étude relève principalement du domaine de la lexicologie et de la néologie, elle s'intéresse à l'usage des formes linguistiques dans un contexte sociopolitique pour renvoyer un discours de communication et d'information. Pour ce qui nous concerne, nous nous proposons de maîtriser ces signes nouveaux de la langue en rapport avec la création de mots et de voir de près les résultats de la pratique de ces créations lexicales tout en abordant le sujet par le biais d'un traitement théorique des néologismes dans la pratique d'écriture de la presse telle qu'elle se manifeste dans les chroniques d'El Guellil. Nous nous intéressons également au parcours de ces créations lexicales à travers une réflexion théorique à cet effet.

Notre objectif est donc de démontrer par l'intermédiaire de faits de langue la construction de discours qui s'attache à faire adhérer une communauté de lecteurs à une idée d'une réalité vécue au quotidien et de porter un éclairage sur l'une des particularités du lexique propre au discours journalistique en Algérie et particulièrement à l'ouest algérien (l'Oranie), c'est pourquoi nous avons opté pour le « Quotidien d'Oran » vue sa large diffusion dans cette région. Les enjeux concernent, donc, les signes propres à un discours particulier.

L'aspect évolutif des langues fait que la néologie soit indispensable pour leur évolution et leur réactualisation. La langue française n'échappe pas à la règle. De même nous soutenons l'idée qu'aucune langue n'est actuellement ce qu'elle était lors de son apparition. Les langues naissent et se développent en permanence pour ne pas disparaître et pour assurer toujours son rôle communicatif.

Notre problématique s'articulera sur la question de l'usage de ces nouvelles unités lexicales créées à partir de la tradition orale algérienne, lexies simples ou complexes soient-elles, et qui revêtent un sens

nouveau au contact de la langue française. Partons du principe que la langue est un moyen d'identification et de démarquage d'une société ou d'un groupe social et que la construction de nouvelles unités lexicales répond à un besoin de parler et d'imaginer des situations propres à être entendues communautairement ou régionalement comme dans notre cas d'étude. A cet effet, nous nous interrogeons sur les raisons et les fins de cet usage et sur la possibilité d'une large diffusion de ces néologismes au point d'atteindre la langue et se lexicaliser. Ainsi, nous nous attardons aussi bien théoriquement que pratiquement à donner une suite aux interrogations suivantes :

Ces créations lexicales finissent-elles par structurer une façon de voir et d'interpréter la réalité dans le discours ? Quelles seront leurs chances et par quel parcours doivent-elles passer pour réussir et intégrer les nomenclatures dictionnaires ? Le chroniqueur les crée-t-il pour combler un déficit linguistique et pour enrichir la langue française ? Ces questions font, par évidence, appel à une autre à caractère interpellant : Pourquoi et dans quel but les crée-t-il ?

Nous aspirons, dans le présent travail, à définir notre cadre expérimental, voir ce que c'est un néologisme, sa trajectoire et les motifs de son usage.

1. Le cadre expérimental

1.1 Le chroniqueur « El Guellil » et la chronique « Tranche de vie »

« El Guellil », de son vrai nom Foudil Baba Ahmed est le chroniqueur de : « Tranche de vie ». Ce sont là, des nominations volontairement, symboliquement et linguistiquement enregistrées pour cibler et/ou inviter un public déterminé, mais surtout large. « El Guellil » ; cet adjectif à caractère affectif si bien aimé par les algériens est un pseudonyme d'un journaliste qui est souvent poussé par la société et le vécu à renforcer les unités lexicales par des formes néologiques afin de surprendre et attirer la curiosité par l'originalité de son style d'écriture. Il fait adopté avec une grande facilité des emprunts à la langue populaire arabe comme : *nif*, *rojla*, *hittiste*, etc. ou des emprunts à la langue orale, celle constituée de mélange de mots français arabisés par suffixation ou préfixation, ou, au sens contraire, des mots arabes suffixés ou préfixés en français tels : *m'parabolé*, *dérangitek*, etc. ou encore des expressions transposées directement de l'arabe comme : *avoir le nez*.

« Tranche de vie » est une chronique du « Quotidien d'Oran » signé par « El Guellil ». La nomination de la chronique se peint d'une description réaliste et fidèle de la vie de tous les jours et qui signifierait une partie de la vie quotidienne algérienne. Cette chronique a pour thème

récurrent, la vie sociale des algériens avec des titres souvent péjoratifs et un dessin caricatural représentant le sujet traité. Concernant le style, ces chroniques favorisent la simplicité, le jeu de mots et le ludique dans des écrits renvoyant toujours à une réalité qui se nourrit, en permanence, de l'imaginaire du chroniqueur. La chronique se caractérise, différemment des autres, par l'incongruité, l'ambiguïté et l'ambivalence qui se manifestent par le passage facile du registre sérieux au registre ludique. Elle se caractérise également par une grande richesse en termes d'emprunts et de néologismes utilisés librement en alternant entre codes (langues) et registres de langue. L'implicite et le jeu de mots sont aussi des traits pertinents aux yeux, même, des nouveaux lecteurs de cette chronique qui s'ébahissent et se noient aussitôt dans la profondeur et la sympathie des mots volontairement mal orthographiés et des mots fondés sur l'homophonie et la paronymie pour des fins et connotations humoristiques.

1.2 Le corpus

Le niveau de langue privilégié, la force des mots utilisés et les néologismes employés dans les écrits de la presse nous semblent des faits dignes d'une attention particulière dans la mesure où ils relèvent théoriquement de l'évolution, de l'enrichissement et du changement de la langue. C'est pourquoi nous avons jugé plus convenable à notre recherche cette chronique où l'usage des néologismes est très fréquent. Le corpus qui fait la matière à analyser de notre étude est constitué d'entrées néologiques extraites des chroniques « Tranche de vie » du journal « le Quotidien d'Oran ». Notre champ d'investigation porte sur un ensemble de chroniques publiées dans le journal en question s'étalant sur une période de (06) six mois ; allant du mois d'août 2012 jusqu'au mois de janvier 2013 compris.

1.3 Constat et méthodologie du travail

Conformément à la conception d'un travail scientifique, commençant par l'observation d'un phénomène puis s'interrogeant sur l'origine de ce dernier, le notre adopte le même principe. En effet, la lecture des chroniques du journaliste, chroniqueur et billettiste Foudhil Baba Ahmed ne nous laisse insensible à ce phénomène linguistique que nul ne peut s'empêcher d'en apercevoir à la première lecture ; celui de la richesse de ses chroniques en matière de nouveaux mots et sa particularité rédactionnelle quant au maniement extraordinaire de la langue française et son brassage volontaire à la limite de la « violation » des codes.

La lecture de six mois de chroniques nous a permis d'extraire 774 lexies nouvelles de différents types que nous avons classés dans des tableaux représentant notre grille d'analyse et dont la lecture verticale

nous permet de voir de près la fréquence et les raisons d'utilisation ainsi que le type de lexie et les néologismes les plus convoités. Quant à la lecture horizontale, elle sert à nous expliciter les combinaisons et les mécanismes favorisant cet usage. Pour ce qui est de l'analyse, notre grille se convertit en secteurs graphiques représentant la récurrence du phénomène dont il est question dans chaque colonne. Nous succédons à ces représentations graphiques, les commentaires et les analyses qui, appuyés par la théorie, déboucheront sur des données exploitables par la suite. Notre méthode consiste, donc, à recenser les nouveautés lexicales contenues dans cette chronique et, à établir par la suite une typologie de néologismes convoités de manière à relever la tendance néologique du texte et les raisons de cet usage.

2. Le néologisme

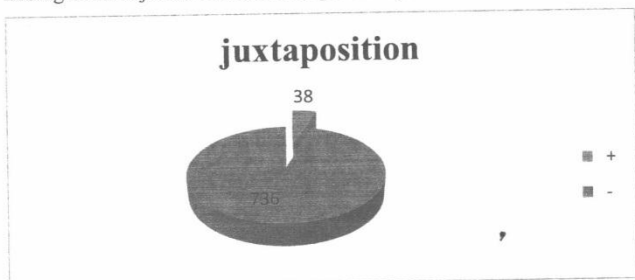
La définition la plus simple du mot « néologisme » l'assimile à un "mot nouveau" ou à un nouveau sens d'un mot qui existe déjà dans la langue. La définition la plus contemporaine le considère comme « une unité lexicale (nouveau signifiant ou nouveau rapport signifiant-signifié) fonctionnant dans un modèle de communication déterminé, et qui n'était pas réalisé antérieurement. »¹

Il est également considéré comme étant un phénomène de création de nouveaux mots avec une nouvelle forme et un nouveau sens. On distingue deux types de néologismes : le *néologisme objectif*, lequel est naturel à la langue, appelé « un nouveau lemme » et construit par dérivation, composition, acronymie, abréviation, ou encore par conversion, etc. Ce nouveau lemme qui apparaît dans le lexique d'une langue n'est pas hérité d'un état ancien de cette même langue ou emprunté à une autre langue (la matrice externe). Il existe par ailleurs le *néologisme subjectif*, qui est le fait d'un auteur ou d'une personnalité. Dans le discours littéraire en particulier, considérable est le nombre d'écrivains qui, pour des considérations esthétiques, font souvent usage de ces néologismes.

Nous avons introduit dans notre grille d'analyse des néologismes parus dans la chronique étudiée, une colonne qui nous permet de tester l'objectivité de l'usage des néologismes ; nous avons mis un (+) pour les néologismes suivis par l'équivalent en français (gratuité d'utilisation), et un (-) pour le cas contraire (utilisation nécessaire). Ainsi, le secteur graphique ci-dessous nous montre la fréquence des

¹ Dubois, J & al., *Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*. Paris : Larousse, 2007, P 322.

néologismes subjectifs succédés par un équivalent dans le texte et les néologismes objectifs non succédés par un équivalent.



La quasi-totalité des lexies utilisées ne sont pas succédées par la traduction ou l'équivalent en français dans le texte; une pratique rédactionnelle normale quand on connaît l'utilité des néologismes dont le but est le plus souvent de désigner une réalité nouvelle que la langue d'écriture ne possède pas dans le répertoire lexical. Or, un faible pourcentage, avoisinant les (5%) de lexies succédées par l'équivalent ou l'explication voire même la traduction du néologisme dans le texte, est un phénomène observable qui suscite la curiosité d'un chercheur. Car, dans les cas normaux de l'emploi de nouvelles lexies, l'explication ou la traduction est insensée sinon comment expliquer cet usage puisque l'équivalent existe ?

3. Le néologisme : un statut problématique et un parcours improbable

3.1 Le statut du néologisme

En raison d'un manque de rigueur dans la définition même du néologisme, nombreux sont les linguistes qui se divergent quant au traitement de ce concept une fois heurtés à la pratique et à l'analyse sur le terrain. En effet, une seule question persiste sans nette réponse : Peut-on considérer tout mot nouveau comme néologisme ?

Niklas-Salminen pense que : « Le néologisme est un mot reconnu à la fois comme nouveau et susceptible de se lexicaliser. Selon les cas, les néologismes disparaissent ou s'installent dans la langue. Ils n'entrent dans la nomenclature des dictionnaires généraux que lorsque leur

diffusion a atteint un seuil suffisant pour que leur lexicalisation soit considérée comme acquise. »¹

Si nous tentons de faire un commentaire sur cette définition, on se rend logiquement compte que tout mot créé est un néologisme qui ne peut emprunter que deux voies ; devenir un hapax et disparaître ou, se lexicaliser et intégrer la langue. Cependant la question la plus délicate qui demeure est celle relative aux critères de lexicalisation ou, ce que Niklas-Salminen appelle : « le seuil de diffusion ». Certains lexicologues refusent de considérer tout mot nouveau comme néologisme car, créer un nouveau mot reste de l'ordre de l'individuel alors que la langue est commune à un groupe d'individus. Un néologisme dépend alors de sa reprise et sa diffusion pour qu'il soit reconnu comme tel.

Il s'agit donc d'une perception de nouveauté au niveau du répertoire lexical communément reconnu, un sentiment qui surgit intuitivement face à une unité lexicale dont la forme et/ou le sens nous est partiellement ou totalement étranger. Il est vrai que parfois, face à des mots nouveaux, on éprouve un sentiment préalable, on préjuge l'échec de leur lexicalisation comme l'est le cas dans la chronique qui constitue notre corpus d'analyse. Or, il demeure souvent imprévisible de porter un jugement définitif et « prématuré » sur ce que sera le sort de ces mots nouvellement apparus, car un jugement intuitif peut conduire à l'erreur, sinon comment expliquer la non lexicalisation en 1993, par Le Petit Robert, des mots comme : *copier-coller*, *mail*, *covoiturage*, etc. qui semblent pourtant « lexicalisables » tandis que d'autres comme : *rurbain*, *micro-trottoir*, *érimistes*, ont été pris dans la même édition.

3.2 Le problème de la nouveauté et de la durabilité du néologisme

L'incertitude liée à la durée de vie du néologisme et le risque d'un réemploi improbable compromettent sa garantie aux yeux des terminologues et accroissent leur préoccupations. Dans ce sens Altamanova explique que « [...] Les lexicographes monolingues en particulier, manifestent souvent une certaine prudence en matière d'intégration des néologismes à cause de la nature passagère de la plupart des mots nouveaux. »². Généralement les lexicographes hésitent à décider du sort du néologisme de peur qu'il ne soit pas dignement

¹ Niklas Salminen, A., Sur la néologie et la norme, In *La norme lexicale*. Publications de Montpellier 3 université de Paul Valéry. 2001, P 109.

² Altamanova, J., Néologismes et créativité lexicale du français contemporain dans les dictionnaires bilingues français-italien. In *LINGUISTICA* n32, SCHENA ADITORE Alain Bandry. 2008, P 32.

admis et utilisé par la communauté linguistique. Par ailleurs, cette hésitation qui est de l'ordre purement psychologique –selon l'auteur cité ci-haut- est, alors, motivée par le caractère éphémère du néologisme et le problème de durabilité qu'il inspire. La durée de vie du néologisme implique, alors, une intuition problématique liée à l'origine du mot et sa qualité et ce, en raison de la possibilité quasi nul d'étudier d'avance sa diffusion.

Sablayrolles, quant à lui, lie le problème du néologisme aux compétences linguistiques, il affirme que : « Le sentiment de nouveauté ne s'apprécie qu'en fonction de ce qu'on le sait : les lexies connues comme relevant du vocabulaire conventionnel ne sont pas considérées comme néologiques, mais la réciprocity n'est pas automatique. Les gens ont souvent tendance à imputer à leur incompétence lexicale leur ignorance de lexies rencontrées pour la première fois. »¹. Il est à admettre, alors, que le néologisme inspire relativement le sentiment du nouveau aux utilisateurs. Son interprétation dépend, en grande partie, aux connaissances linguistiques et socio-culturelles des sujets parlants.

3.3 La lexicalisation et le figement comme points de fixation des nouvelles lexies

On s'accorde conventionnellement à admettre que la lexicalisation est le processus d'intégration ou d'incorporation des nouveautés lexicales produites par la communauté linguistique aux différentes nomenclatures. Cette « normalisation » des mots nouvellement créés résulte généralement de leur emploi répété et large de par les sujets parlants. Les auteurs du *Dictionnaire de didactique des langues* associent *lexicalisation* au *figement* et les définissent comme étant : « Un processus linguistique... qui soude ensemble une suite de morphèmes, pour en faire une seule et même unité lexicale. Le processus de lexicalisation porte sur des segments de dimension variable, depuis le classique *pomme de terre*, jusqu'aux locutions phraséologiques comme: *prendre le taureau par les cornes*. »². Une réflexion approfondie sur le phénomène néologique de la langue nous permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle tous les mots d'une langue donnée ont été intégrés d'abord sous forme de néologismes puis c'est l'usage fréquent et permanent qui va les dépouvoir de leur

¹ Sablayrolles, J-F., Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes. In *Lexique : Recherches actuelles*. Revue française de linguistique appliquée. Vol 7. 2002, P 104.

² Galisson, R. & Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette, 1976, P 315.

tempérament néologique. Une fois intégrés, ils se maintiennent dans le lexique de la langue et ne donneront plus le sentiment de nouveauté aux locuteurs qui leurs donneront un autre statut plus « officiel » (mot existant dans le dictionnaire et les encyclopédies de la langue).

Mortureux parle de l'émergence et l'insertion d'une dénomination nouvelle dans le répertoire lexical avant d'associer le concept au figement lexical : « il est clair que la néologie lexicale partage avec le figement lexical certains caractères. Le codage, commun aux deux, implique fixation en langue de séquences produites en discours, caractérisées par la relation entre un signifiant stabilisé et un signifié plus ou moins arbitrarisé (...) »¹

3.4 Les dictionnaires et le problème d'incorporation de néologismes

Les dictionnaires sont considérés comme le point d'arrivée des néologismes et la fin du statut néologique des nouveaux mots. Ses grands ouvrages sont des références pour le chercheur en lexicologie dans la mesure où ils sont pris comme un corpus d'exclusion pour repérer les néologismes. A ce propos, Altamanova souligne : « L'ouvrage lexicographique sert également en tant que corpus d'exclusion pour les mots perçus comme nouveau : ainsi un mot qui n'est pas répertorié dans la nomenclature d'un dictionnaire peut être considéré comme non lexicalisé et donc de formation récente. Le rôle du dictionnaire est celui de déterminer et de mesurer le statut néologique d'un mot. Le parlant recourt au dictionnaire pour vérifier si son intuition à l'égard du caractère néologique d'une lexie est correcte. »²

Or, le problème des dictionnaires comme corpus d'exclusion n'est pas aussi simple qu'il semble l'être. En effet, les chercheurs dans le domaine en question se retrouvent le plus souvent éparpillés entre les différentes éditions des dictionnaires sans jamais être rassuré de la convergence de ces derniers car l'incorporation des néologismes ne se fait pas simultanément. L'autre raison de la perplexité des chercheurs est celle liée à des considérations morales comme le montre Sablayrolles : « aucun dictionnaire ne prétend être exhaustif et incorporer la totalité du lexique français, pour de multiples raisons. [...] l'exclusion dans nombre de dictionnaires de mots considérés comme bas, grossiers, orduriers. [...] les mots à connotation sexiste ou raciste

¹ Mortureux M.-F., *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin, 2008, P 158.

² Altamanova, J., Op.cit. P30.

qui sont stigmatisé et qui peuvent poser de délicats problèmes de choix aux lexicographes. »¹. Cependant, peut-on considérer un mot non incorporé aux dictionnaires comme néologismes alors que sa diffusion est largement répandue au sein de la communauté linguistique ? à cette question, le même linguiste répond dans le même texte : « mais si, pour des raisons morales, et non par ignorance, les lexicographes rejettent ces mots, ce n'est pas pour autant qu'ils deviennent des néologismes [...] Les contraintes dictionnaires liées au volume des ouvrages papier obligent à ne pas incorporer des mots considérés comme désuets, rares ou trop techniques. »²

Le néologisme représente, donc, un cas d'étude problématique dans son recensement et sa reconnaissance vue la confusion de son statut et la divergence des opinions sur son attestation. Pour les utilisateurs de la langue française que nous sommes, les dictionnaires demeurent toujours le repère et le censeur qui nous permettent de considéré tel mot comme néologique parce qu'il n' y figure pas et par conséquent nous éprouvons un sentiment de condamnation à l'égard de son emploi qui devient tabou. Ainsi, sommes-nous en mesure de noter que le lexicographe s'inscrit, dans cette logique, comme un juge permettant aux néologismes d'intégrer le dictionnaire et, de facto, la langue. Cependant pour plusieurs motifs, les dictionnaires sont loin d'être des ouvrages complets et sans failles.

4. Motifs d'usage des néologismes

4.1 Pourquoi néologiser

« Je néologise, donc je suis » ainsi pourrait-on paraphraser la célèbre formule pour aborder le rapport de la néologie à la langue. Un rapport de l'utilisateur à l'utilisé, une action exercée sur la langue par la communauté linguistique. Lesquels ne cessent d'agir sur cet outil qu'ils utilisent pour communiquer et du coup, le réactualiser selon les exigences de leur vie sociale, technologique, scientifique et morale.

Ainsi, Krisoffer affirme : « Qu'il s'agisse d'une découverte scientifique, d'un progrès industriel, d'une modification de la vie sociale, d'un mouvement de la pensée, d'une manière nouvelle de sentir ou de comprendre, d'un enrichissement du domaine moral, le néologisme est impérieusement demandé, et tout le monde crée des mots nouveaux, le savant aussi bien que l'ignorant, le travailleur

¹ Sablayrolles, J-F., La néologie aujourd'hui, In *A la recherche du mot : De la langue au discours*, Limoges : Lambert-Lucas, 2006, PP 143-144.

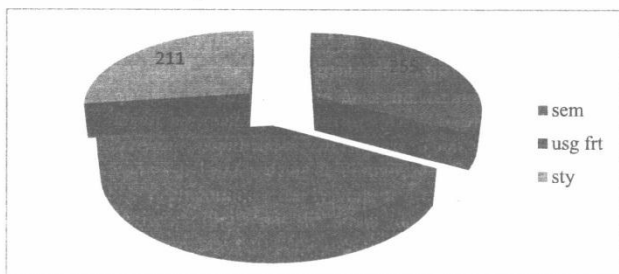
² *IBID.* P 144.

comme le fainéant, le théoricien comme le praticien. »¹. Il semble évident que ce qui n'avance demeure stagné et recule par rapport à ce qui avance. Ainsi pourrait-on dire que la langue qui ne s'enrichit pas au contact des autres langues et au maniement de ses utilisateurs s'appauvrit d'avantage et ne servira pas, de ce fait, d'un outil de communication dans toutes les situations possibles, dans tous les espaces et dans tous les temps, et par voie de conséquence, elle perd son utilité communicative.

A cela, s'ajoutent les propos de Pruvost et de Sablayrolles qui pensent que : « La communication entre les êtres humains passe en effet originellement par la création de mots pour désigner l'univers qu'ils perçoivent, les sentiments et les pensées qui les animent. Manifestation de l'activité symbolique de l'homme, les mots sont nés de la volonté de représenter les choses, les idées et les faits par des sons, des signes qui en sont les substituts. Quelle que soit l'interprétation, métaphysique, biologique ou linguistique, le langage est toujours inscrit dans un processus langagier créatif et donc néologique. »²

Rien ne peut rester insensible et indifférent à la théorie proustienne, même pas les langues. Et aucun objet ou abstraction ne peut échapper aux effets du temps, même pas les mots. Tout doit être à l'ère du temps. Le temps s'écoule, le monde se modifie et les hommes (les utilisateurs de la langue) changent.

Nous essayons, à partir de notre grille d'analyse, de voir les motivations néologiques du chroniqueur en catégorisant trois types d'usages : sémantique, stylistique et fortuit (sans motifs linguistiques). Le secteur graphique ci-dessous nous montre la récurrence de chaque motif d'utilisation de néologismes.



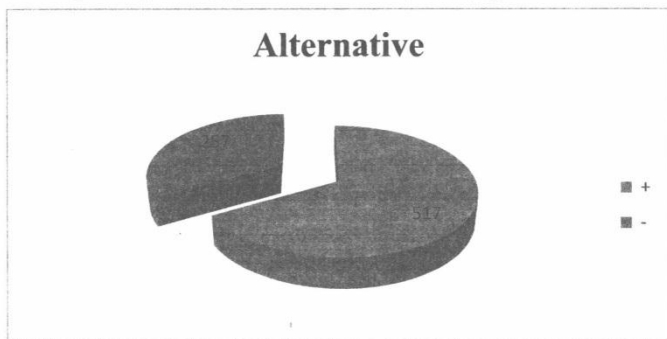
¹ Nyrop, K., *Grammaire historique de la langue française*, t 3. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, 1908, P 152.

² -Sablayrolles, J.-F & Pruvost, J., *Les Néologismes*, Paris : P.U.F, 2003, P 4.

Une vue superficielle des résultats sur le motif d'utilisation donne une impression d'égalité entre les trois raisons. Mais une lecture plus précise, nous dévoile quand même la primauté de l'usage fortuit qui est par opposition, ici, aux exigences sémantiques et stylistiques. Ceci dit tout simplement que (39,79 %) des lexies ne sont ni utilisées pour produire un effet de style ni pour exprimer une réalité nouvelle. Nous remarquons également que le présent diagramme est en parfait cohésion avec celui représentant les résultats de l'existence d'une alternative en français (ci-après). En effet, les mêmes résultats reviennent, c'est-à-dire : environs (33 %) de lexies sont utilisées en raison de l'inexistence de l'équivalent en français et donc par nécessité sémantique pour combler le déficit de la langue française dans des domaines divers et en particulier le social. Toutefois, la présence d'un peu moins d'un tiers de lexies (27,26%) est justifiée par un besoin stylistique.

4.2 Les néologismes dans « Tranche de vie » ; Pourquoi en utiliser

Les écrits journalistiques sont incontestablement un terrain très favorable à l'apparition des nouveaux mots créés pour divers motifs. Nous ne pouvons certes répondre à cette question de façon définitive et ferme, néanmoins nous essayons d'épingler des éléments de réponses à partir de notre grille d'analyse conçue à cet effet. Nous évaluons l'utilité et le motif de l'utilisation des néologismes en s'interrogeant sur l'existence d'une alternative ou d'un équivalent en langue française. Nous signalons par un (+) pour l'affirmatif et par un (-) pour le négatif.



Sur un total de 774 lexies nouvelles, plus de deux tiers sont des lexies utilisées bien qu'il existe leurs équivalents en langue française ; nous ne concluons pas prématurément par l'idée qu'il s'agit d'un usage gratuit et donc une « agression » vis-à-vis la langue, car une analyse bien profonde sur les raisons de cet usage contredirait cette idée. Un tiers de

lexies dont l'usage est inéluctable sont apparues dans la même période en raison de l'absence d'un équivalent en langue française, c'est donc par nécessité sémantique que le chroniqueur y fait recours. Nous ne mettons nullement en question la richesse de la langue française par ce constat, bien au contraire, nous essayons justement d'expliquer ce phénomène par la suite.

4.3 La création lexicale : Un fait de la parole ou du discours.

Suite aux travaux de Saussure, on s'accorde à admettre que la langue est un code commun à un groupe d'individus et que la parole est propre à chaque individu dans la mise en œuvre du code commun. La langue est sociale alors que la parole est individuelle. De ce fait, il y a bien une influence de la société sur les locuteurs qui, à leur tour, influencent la langue par ce qu'ils imposent langagièrement pour désigner les nouvelles réalités dans la société à laquelle ils appartiennent.

Dans le même sens : « La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, [...] la parole représente des variables et des particularités individuelles d'une part, des caractéristiques extralinguistiques d'autres part. [...] des variations cumulées au niveau de la parole entraînent, historiquement, une évolution de la langue (la parole agit donc comme un facteur dynamique et de rupture par rapport à la langue conçue comme système statique d'équilibre ; c'est la pratique de la parole qui fait que chaque individu construit progressivement sa connaissance de la langue comme produit social de la communauté à laquelle il appartient. »¹. Dans cette logique, la parole serait difficilement distinguée du « discours » dans la mesure où il s'agit d'une exploitation individuelle de la langue qui fait appel à des facteurs intellectuels dans un contexte social. El Guellil, à travers ses écrits, n'hésite point à faire usage d'un discours relatif à son intelligence et sa volonté dans l'extériorisation de ses pensées. Par des emprunts, des arabismes, des anglicismes ou par le calque, il s'est forgé un idiolecte propre à lui se distinguant ainsi des autres journalistes. Nous admettons, alors, que la néologie est aussi un fait de parole du moment où le néologisme est considéré comme création qui se fait sur la base d'un effort individuel d'intelligence

4.4 L'environnement discursif comme motif d'utilisation de néologismes

Dans certaines mesures, l'usage des néologismes ne peut s'expliquer que par le fait qu'ils facilitent au mieux le passage d'idées communes entre le journaliste et son lectorat. Nous avons vu, à travers notre

¹ Galisson.R & Coste.D., Op cit, PP 400-401

analyse que les deux tiers des lexies néologiques utilisées dans la chronique ont des équivalents ou dont l'alternative en langue d'expression est possible. Cet emploi se justifie par le besoin de proximité socioculturel qu'éprouve le chroniqueur. En effet, prendre en considération le contexte et s'adapter aux exigences discursives représentent deux points d'une grande importance pour un émetteur soucieux de maintenir le contact avec ses récepteurs. Cette sorte de bulle de connaissances communes sur le monde «contenant» le chroniqueur et ses lecteurs se rapproche du concept de l'univers du discours qui est conçu comme : «l'ensemble des éléments qui constituent les conditions de production d'un énoncé. L'univers du discours comprenant tout ce qui est impliqué dans un énoncé englobe à la fois : - des éléments linguistiques (le contexte ou l'environnement discursif de l'énoncé) ; - et des éléments extra-linguistiques (la situation). »¹. L'univers du discours ou l'environnement discursif est, donc, comme un espace d'idées commun aux deux pôles de cette communication (journaliste et lectorat dans notre cas d'étude). Cette conception nous renvoie au concept de l'énonciation puisqu'elle tient aux conditions de production d'un énoncé dépassant, ainsi, le côté linguistique des segments qui le forment, et s'occupant des éléments extra-linguistiques qui le forgent et lui donne une autre dimension sémantique.

Haillet préfère parler d'environnement discursif ajoutant à ce sujet : «toute séquence sonore ou écrite, quel que soit son degré de complexité, se présente « en discours » dans un certain environnement (...) par exemple, les mimiques et/ou les gestes qui accompagnent éventuellement la production de discours, le lieu où l'on se trouve, ce vers quoi se dirige le regard du locuteur, etc. Ainsi que les savoirs accumulés, plus ou moins personnels, plus ou moins largement partagés avec d'autres membres de la communauté linguistique impliquée directement ou indirectement par l'énonciation ; c'est en rapport avec ces « circonstances » que l'on attribue un sens à un segment de discours. »²

En somme et pour reprendre notre cas d'étude, l'environnement discursif représente, pour notre chroniqueur « El Guellil », un espace à la fois linguistique et extra-linguistique commun avec ses lecteurs. Ainsi, sa chronique « Tranche de vie » se conçoit-elle comme sa zone de confort spéciale ou la contrainte de néologiser n'est pas

¹ IBID P579

² Haillet, PP., *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles : De boeck 2007. PP 15-16.

seulement pour des fins esthétiques mais aussi sémantiques pour une compatibilité contextuelle.

5. Conclusion

Nous avons pu constater à travers les différents points abordés dans le présent travail que l'étude des néologismes présente un nombre important de points problématiques compte tenu de la complexité du phénomène linguistique. Un locuteur crée de nouveaux mots ou de nouvelles expressions ; volontairement pour combler une pauvreté lexicale, ou fortuitement pour des raisons stylistiques et esthétiques, sans jamais prédire le succès et la « noblesse » de ces lexies qui auront des obstacles à franchir par la suite jusqu'à leur lexicalisation. Du point de vue lexicologique et lexicographique, les études théoriques s'accordent à admettre que l'usage fréquent et permanent lexicalise forcément le néologisme toutefois, le chemin vers les dictionnaires est miné d'obstacles. En effet, le manque de rigueur et d'exactitude dans la définition même du néologisme pose problème, son statut l'est pour autant du fait qu'on ne peut considérer comme néologisme toutes les nouvelles lexies dès le premier contact. Les critères de lexicalisation constituent aussi une autre question délicate à traiter avec beaucoup de réserve et dont la pertinence reste à perfectionner par les terminologues, les lexicologues et l'académie française. D'autres obstacles sont aussi à dépasser lors du traitement du néologisme, tel le sentiment de nouveauté et de la durée de vie qui ne sont pas déterminables car relatives à l'usage des sujets parlants. Par ailleurs, à l'opposé, un jugement intuitif que procurent des néologismes partiellement motivés, car formés à partir de lexies connues, complique d'avantage le processus de repérage. Nous avons vu au cours de notre développement que nombreux sont les néologismes qui, intuitivement, semblent lexicalisés, en raison de leur motivation, alors qu'ils ne le sont pas.

Pour ce qui est de notre corpus, nous avons pu constater qu'une majorité écrasante de ces derniers est de nature objective. Cette pratique rédactionnelle normale est justifiée par l'utilité du néologisme et son but dénominateur. C'est, donc, par besoin langagier dans la plupart des cas que le chroniqueur fait appel à son talent créateur. Par ailleurs, notre grille d'analyse nous révèle qu'un néologisme sur trois est utilisé pour des raisons sémantiques, ceci ne prouve pas la pauvreté de la langue française mais s'explique par la nature des sujets abordés qui sont relatifs à la vie quotidienne propre à la société de l'ouest d'Algérie, et ce, parce que la charge sémantique d'un mot est plus forte lorsque ce dernier est employé dans son environnement socioculturel d'origine.

L'une des particularités néologiques de la chronique étudiée réside dans l'usage équilibré entre les considérations néologiques et les motifs

d'utilisation. L'usage des néologismes est alternatif entre les trois motifs introduits dans notre analyse. Le chroniqueur est tantôt tenté par l'esthétique du texte, tantôt par le besoin lexical et la charge sémantique des mots qu'il utilise pour charmer un lectorat bien précis ; celui de l'ouest algérien. Le jeu de sonorité que procurent les mots d'origine arabe fait échapper le lecteur d'un emprisonnement de sens moral pour donner libre cours à sa pensée et lui permet de fuir toute forme de servitude et de platitude. Le chroniqueur fait référence à la culture algérienne sous-tendue par la langue arabe et la tradition orale qui tire souvent ses origines des dictons. Il fait déplacer ou bousculer le sens dénoté des mots et déterminer le corps social qui s'identifie autour de ces néologismes. Aussi, fait-il ressortir le prestige social de la culture traditionnelle pour mieux atteindre ses interlocuteurs en quasi-majorité algériens de l'ouest avec lequel il partage le même environnement discursif.

Bibliographie

- Altamanova, J., Néologismes et créativité lexicale du français contemporain dans les dictionnaires bilingues français-italien. In *LINGUISTICA* n32, SCHENA EDITORE Alain Bandry, 2008.
- Dubois, J & al., *Le grand dictionnaire linguistique et sciences du langage*. Paris, Larousse, 2007.
- Galisson, R & Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette, 1976.
- Haillet, PP., *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles, De boeck, 2007.
- Mortureux, M.-F., *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Niklas Salminen, A., Sur la néologie et la norme, in *La norme lexicale*. Publications de Montpellier 3 Université de Paul Valéry. 2001.
- Nyrop, K., *Grammaire historique de la langue française*, tome 3. Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag, 1908.
- Pruvost, J & Sablayrolles J.-F., *Les Néologismes*. Paris, P.U.F, 2003.
- Sablayrolles, J-F., Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes, In *Lexique : Recherches actuelles*. Revue française de linguistique appliquée n 7. 2002.
- Sablayrolles, J-F., La néologie aujourd'hui, In *A la recherche du mot : de la langue au discours*, Limoges, Lambert-Lucas, 2006.

LASHEB Mohammed Maître assistant « A »
Lasheb.mohamed@yahoo.fr
Université de Mustapha Stambouli. Mascara
Doctorant en Sciences du langage.